

Mercredi 18 avril 2018 à 11 H 00
Remise de la cravate de Commandeur de l'Ordre des Palmes
académiques à Monsieur Pedro MARTIN
- Mémorial des civils dans la guerre de FALAISE -

Allocution de Monsieur Laurent FISCUS, Préfet du Calvados

Monsieur le Maire, je vous remercie d'avoir bien voulu accueillir cette manifestation dans ce lieu symbolique du Mémorial des civils dans la guerre. Si l'on ne peut manquer en effet de penser aux populations victimes des bombardements et des mitraillages durant la Bataille de Normandie et plus largement, la Seconde Guerre mondiale, ce serait une grave erreur de ne pas avoir présent à l'esprit que la très grande majorité des victimes de la barbarie nazie (juifs, tziganes, résistants, politiques, associaux etc..) étaient elles aussi des civils.

Je suis venu aujourd'hui à FALAISE pour exprimer la reconnaissance de la République à un civil qui n'a pas hésité à se mettre en danger pour défier la plus implacable et la plus nauséabonde des idéologies, une personnalité du monde combattant qui a consacré beaucoup de son temps et de son énergie à assurer dans notre département la promotion du concours national de la Résistance et de la déportation, à témoigner inlassablement afin de pérenniser le souvenir de la déportation et à transmettre l'esprit et les valeurs de la Résistance, qui sont éternels. Je veux parler de M. Pedro MARTIN, Falaisien depuis 43 ans.

Cher Monsieur MARTIN, en vous investissant totalement dans cette noble mission du témoignage et de la transmission de l'histoire concentrationnaire aux jeunes générations, vous avez su, emmener un nombre incalculable de ces jeunes sur les chemins de la mémoire, lesquels ont été pour beaucoup les chemins de la construction de leur citoyenneté. Ce faisant, vous étiez pour eux,

en quelques sorte, un éveilleur de conscience et, à ce titre, ils ne sont pas près de vous oublier.

Combien de fois êtes-vous intervenu dans les collèges et les lycées du département pour répondre aux interrogations des jeunes face à l'indicible, à l'horreur des camps de la mort, à la barbarie humaine ?

Combien de fois avez-vous ressuscité la mémoire de vos trop nombreux compagnons de misère disparus – souvent si jeunes – dans la nuit et le brouillard du système d'élimination de masse mis en place par l'appareil nazi ?

Combien de cérémonies commémoratives, de congrès ou d'assemblées générales, de colloques où la flamme de votre discours et votre foi inébranlable dans les valeurs humanistes ont réchauffé les âmes et les cœurs ?

L'immense activité que vous avez déployé dans la vie associative et mémorielle est bien connue des élus du département du Calvados, des enseignants et des nombreux responsables du monde combattant, dont certains sont aujourd'hui présents à vos côtés.

Votre histoire personnelle, M. MARTIN, illustre l'histoire, je vous cite, « d'un môme de 16 ans, fils d'émigrés espagnols, qui, happé par les tourbillons de la guerre, subit involontairement, parfois de plein gré, les terribles événements de la Seconde Guerre mondiale en Europe ».

Au mois de juin 1940, la France s'effondrait. L'armée française – celle qui avait été victorieuse 22 ans plus tôt – était battue. Son état-major, comme frappé de stupeur, laissait la retraite tourner à la déroute pour s'achever en débâcle.

Le Peuple français, abandonné à lui-même, désespéré, prenait dans un désordre indescriptible les chemins de l'exode ; ce fut le cas de votre famille réfugiée à LIMOGES.

Le 10 juillet, l'assemblée parlementaire de la IIIème République confiait les pouvoirs à un vieux Maréchal qui s'était couvert de gloire à VERDUN et qui allait se couvrir de honte et à VICHY.

Après ces événements tragiques et inimaginables, votre famille regagne son domicile à AUBERVILLIERS et reprend "le cours normal" de la vie avec beaucoup de tristesse, d'amertume, de dépit.

Vous retournez à l'école très peu de temps puis, pressé de travailler, vous devenez apprenti tôlier chaudronnier à l'entreprise DIGARD à AUBERVILLIERS. Dès 1940, à l'invitation de votre cousin, Julio MARTIN, ancien membre des Brigades Internationales et anti-fasciste de la première heure, vous adhérez à un club de culture physique mais, très vite, les activités sportives font place à une autre forme d'action, non moins palpitante.

Sans hésitation, et en complète conformité avec votre propre conscience et les idéaux familiaux, vous faites le choix de l'honneur, de l'action clandestine, de la Résistance.

Votre devoir de républicain vous le commande aussi bien que votre tempérament.

L'action tant attendue contre l'ennemi arrive enfin : dès la nuit tombée, vous distribuez dans les boîtes à lettres des tracts anti-allemands remis par votre cousin. Sous le pseudonyme de « Pierrot », vous êtes en contact avec Marie-Louise PAGE alias « Antoinette » du groupe du Front National et des Francs Tireurs et Partisans (FTP).

En 1942, vous êtes placé sous la responsabilité de M. FROGER, « gueule cassée de 14-18 », lequel vous donne ses instructions : distribution de tracts et récupération de matériels utiles à la Résistance constituent vos actions principales. Vous serez à ce titre homologué après-guerre au grade de Sergent de la Résistance intérieure française.

Votre cousin, Julio, affecté à un autre groupe, ainsi que son père sont entretemps malheureusement arrêtés suite à un attentat perpétré à PARIS. Ils seront fusillés au Mont Valérien mais vous ne l'apprendrez qu'une fois la guerre terminée.

La même année, vous remettez à Gabriel RABOT, responsable FTP qui sera lui aussi fusillé au Mont-Valérien le 26 février 1943, un important stock d'explosifs et de munitions.

Fin 1942, avec 4 autres camarades, vous réussissez l'exploit de vous introduire au sein du Fort d'AUBERVILLIERS pour dérober un nombre important de produits pharmaceutiques de l'armée allemande au profit de la Résistance.

A la même période, vous êtes également en contact avec le réseau gaulliste « Ceux de la Résistance ».

Vers la mi-mars 1943, vous participez à une mission de renseignement concernant un convoi de 19 camions allemands stationnés au pont du BOURGET. Ce faisant, votre groupe constitué de 4 jeunes gens prend l'audacieuse initiative de saboter le réservoir de certains véhicules mais l'un d'entre vous est repéré et capturé.

Vous vous enfuyez rapidement et de retour au domicile familial, alors même que vous aviez pris la décision de vous évader de France par l'Espagne et que vous prenez soin de brûler les tracts entreposés au sous-sol, vous êtes arrêté par 2 inspecteurs de la Brigade Spéciale n° 1, policiers français au service de la Gestapo. Durant 5 longs jours, vous êtes interrogé brutalement et

garderez des séquelles de cet interrogatoire interminable et d'une violence inouïe mais vous ne parlerez pas. Vous ne parlerez jamais. Systématiquement, vous ne répondrez à vos tortionnaires que par des phrases préparées à l'avance.

Las, vos bourreaux vous jettent dans les cellules du sous-sol, le visage ensanglanté. Parmi les autres détenus figure un médecin israélite qui vous prodigue les premiers soins et nettoie votre oreille gauche, gravement atteinte. Vous ne reverrez jamais ce dernier qui restera toujours pour vous anonyme...

Fin mars, enchaîné à un camarade, on vous dirige en fourgon vers COMPIEGNE puis le 28 avril 1943, vous êtes déporté en wagon à bestiaux vers le camp de concentration de SACHSENHAUSEN. Le voyage est épouvantable, 2 hommes tentent de s'évader et les SS mitraillent votre wagon tuant et blessant ainsi plusieurs personnes.

A 17 ans, vous découvrez l'enfer concentrationnaire, les humiliations répétées, les coups sans raison, la faim, le travail harassant, les kapos assassins. L'un de vos camarades meurt, un autre disparaît brutalement sans que vous n'ayez plus jamais de ses nouvelles.

Comme vous le direz plus tard « survivre ici est un miracle ; narrer un tel séjour demande un grand nombre de pages blanches ».

Fin mars 1945, alors que vous vomissez du sang, on vous jette sur un grabat au milieu des mourants de l'infirmerie du camp aux côtés d'un camarade originaire de ST-OUEN. Vous êtes considérés tous les deux comme perdus mais par miracle vous échappez à la piqûre de térébenthine qui achève les agonisants décharnés.

Heureusement, la libération du camp par les troupes soviétiques vous sauve tous les deux in extremis. Cependant, en

raison d'un état de santé trop préoccupant (état squelettique et poumons gravement endommagés), vous n'êtes pas en mesure d'être rapatriés et devez rester encore 2 longs mois avant de pouvoir regagner enfin la France par avion sanitaire le 21 juin 1945.

Vous êtes dirigés à l'hôpital de la Salpêtrière où votre camarade succombe 2 jours plus tard.

Le jour de vos 20 ans, vous êtes hospitalisé à l'hôpital Bichat et à la fin du mois de novembre 1945, vous quittez cet hôpital pour une convalescence en Suisse jusqu'à la fin du mois de juillet 1946.

De retour à PARIS, c'est une nouvelle hospitalisation qui vous attend à Lariboisière afin d'y subir 2 interventions chirurgicales ; allongé sur votre lit, on vient vous faire savoir que vous avez été retenu afin de faire partie d'une délégation de déportés qui représentera la France au Danemark.

De retour du Danemark où on vous réservera un accueil des plus chaleureux, vous effectuez une nouvelle convalescence cette fois-ci à HENDAY et enfin, vous rentrez définitivement chez vous début 1947 mais ne pourrez commencer à travailler que durant l'année 1948, date à laquelle vous entamez une carrière d'ouvrier métallurgique à l'entreprise DELAGE à LA COURNEUVE.

Comme vous le direz plus tard, durant ces douloureuses années de total dénuement, c'est la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP), qui vous a sauvé comme beaucoup d'autres camarades, grâce à sa politique de solidarité, grâce à son action sanitaire et sociale, grâce à ses établissements de soins. Vous resterez à cet égard d'une fidélité sans faille à cette grande Fédération du monde combattant, dont nous saluons la présence de son président départemental, M. Claude DOKTOR.

Cette fidélité associative s'exprimera aussi auprès de l'Amicale du camp de SACHSENHAUSEN-ORANIENBURG et de la Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance.

En 1949, vous vous mariez et serez papa en 1952. Malheureusement, dès 1954, vous connaissez à nouveau des problèmes pulmonaires qui vous obligent à séjourner dans un sanatorium et à interrompre en 1955 votre activité d'ouvrier métallurgique.

Vous prenez alors la décision de quitter la région parisienne pour venir vous installer dans le Calvados, à FALAISE, afin d'y ouvrir un restaurant que vous tiendrez avec votre épouse jusqu'en 1975.

En juin 1985, vous êtes nommé membre de la Délégation cantonale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de FALAISE.

En octobre 2007, suite au décès de votre ami Bernard BOULOT, vous êtes élu Président de l'Association départementale des déportés et internés résistants et politiques et familles de disparus du Calvados et nommé au Conseil départemental du Calvados pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation ; en septembre 2008, après le décès de votre camarade Marcel FAUVEL, vous êtes élu Président de l'Association du Calvados pour l'animation et la promotion du concours national de la Résistance et de la déportation.

C'est le plus souvent grâce à ce concours que de nombreux lycéens et collégiens du département ont eu l'immense privilège d'entendre votre récit, lequel était toujours, en dépit de son caractère si douloureux et dramatique, une formidable leçon de courage et d'espoir en l'homme.

Mieux que quiconque, vous avez su leur faire comprendre que (je vous cite) « bien que parfois cruelle, la vie mérite d’être vécue » et que « pour s’élever de sa condition, il faut aller au-delà de ses convictions ».

Votre témoignage écrit est disponible depuis 2014 dans un ouvrage intitulé "C'était la nuit", réalisé en collaboration avec les professeurs Jean-Pascal AUVRAY et Anne GUELLEC. Il a été réalisé (je vous cite à nouveau) "non pour faire pleurer mais pour alerter notre jeunesse sur les dangers que peuvent encourir nos démocraties si notre vigilance faiblit".

M. MARTIN, votre présence à nos côtés suscite beaucoup d’émotion, d’affection et d’admiration.

Il n’est pas courant de croiser quelqu’un comme vous dans sa vie. Je dirai même que c’est un honneur et un privilège.

Vous êtes allé au bout de votre engagement pour la libération de la France et de l’Europe et avez servi avec honneur et une fidélité sans faille, les valeurs auxquelles vous êtes viscéralement attaché et qui sont celles des droits de l’homme.

Vous êtes un homme dévoué, courageux et généreux.

Vous êtes de ces héros modestes et humbles qui font honneur à la France et à la République.

Vous êtes de ces hommes authentiques dont la vie mérite d’être portée en exemple à la jeunesse.

La République n’oublie pas les gens comme vous qui furent ses meilleurs serviteurs ; elle ne les oubliera jamais.

Puisse cet insigne de Commandeur des Palmes académiques que j’ai l’honneur de vous remettre aujourd’hui,

être pour vous un message de profonde reconnaissance pour votre immense courage dans les heures sombres de l'histoire européenne et votre inlassable dévouement dans la transmission de la mémoire concentrationnaire et des valeurs et de l'esprit de la Résistance auprès des scolaires du département du Calvados.

Monsieur Pedro MARTIN,

Au nom du Gouvernement de la République, nous vous faisons Commandeur de l'Ordre des Palmes académiques.